

Certificat de Qualification Professionnelle Activités de Loisir Sportif Option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

COREG EPGV
Vincent CHARLOT
06.78.68.60.43
vincent.charlot@comite-epgv.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Le candidat au CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF doit répondre aux exigences a? l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants : • Être titulaire d'une pièce administrative en cours de validité justifiant son identité • Être titulaire d'une attestation de premiers secours « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent a? cette attestation • Être a?ge? de 18 ans a? la date du jury • Être a?ge? de 16 ans révolus a? la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal • Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables a? l'entrée en formation spécifique a? l'option AGEE

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences : 1. Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif 2. Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif 3. Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Contenu et modalités d'organisation

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif • Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation • Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances • Elaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance • Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics • Accueillir les participants à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants • Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces) • Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance • Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements. **Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif** • Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des événements et de l'encadrement physique et sportif de la structure • Utiliser les outils numériques pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure • Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif • Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure **Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives** • Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations • Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

CQP animateur de loisir sportif - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

• Le CQP est un diplôme qui permet la délivrance d'une carte professionnelle d'éducateur sportif pour exercer une activité réglementée. Le titulaire du CQP ALS peut travailler en tant que salarié ou indépendant. • Le CQP ALS représente un tremplin pour accéder à une formation BPJEPS.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00497565	du 31/10/2024 au 30/06/2025	Limoges (87)	COREG EPGV		MON COMPTE FORMATION	FPC
00497564	du 14/11/2024 au 30/06/2025	Pessac (33)	COREG EPGV		MON COMPTE FORMATION	FPC